



Contester un rapport de cloture (liquidation judiciaire)

Par **sarl**, le **21/05/2010** à **14:02**

Bonjour, après un redressement judiciaire convertie en liquidation judiciaire il y a 2 ans, mon liquidateur vient de m'envoyer un rapport de clôture (liquidation judiciaire) ,or, je ne suis pas d'accord avec lui car il y a des soucis avec un employé qui avait une interdiction de gerer, et donc le liquidateur veut absolument reporté la gerance de cette société sur lui, une mention de cela est dans le rapport, je suis ok avec tout le rapport de cloture qui demande la cloture pour insuffisance d'actif, mais les 3 lignes qui parle du doute sur la gérance ne me convient pas, que dois-je faire ? contester ? ne pas répondre ? ou faire par moi meme un rapport de cloture ? merci de vos réponses